



## Formation diplômante

# CERTIFICAT D'ETUDES SUPERIEURES (CES) D'EPIDEMIOLOGIE ANIMALE

du 12 septembre 2011 au 31 janvier 2012

### 1. Etablissement délivrant le diplôme :

Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA)  
7, avenue du Général de Gaulle – 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX – France  
Professeur responsable : Jean-Jacques BENET  
Tél : + 33 (0) 1 43 96 71 32 (LD : 70 08) ; fax +33 (0) 1 43 96 71 31 ;  
e-mail : jjbenet@vet-alfort.fr

### 2. Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants devront être capables, dans le domaine de l'épidémiologie appliquée aux maladies transmissibles, d'effectuer les tâches suivantes :

- présenter et utiliser les démarches spécifiques de l'épidémiologie descriptive, de l'épidémiologie analytique et de l'épidémiologie évaluative ;
- utiliser les outils actuels de l'épidémiologie (informatique, biostatistique...) ;
- participer efficacement aux différentes étapes d'une enquête épidémiologique portant sur un foyer, un ensemble de foyers ou une région ;
- contribuer aux actions de surveillance épidémiologique et notamment établir un cahier des charges pour la création d'un réseau d'épidémiosurveillance d'une maladie, établir un plan de formation pour les acteurs d'un réseau, animer des actions de surveillance épidémiologique ;
- gérer et traiter les données issues de l'épidémiosurveillance ;
- effectuer l'évaluation technique et économique d'enquêtes épidémiologiques et de réseaux d'épidémiosurveillance ;
- apporter la contribution épidémiologique aux étapes de préparation, d'exécution et d'évaluation d'un programme de lutte contre une maladie ;
- utiliser l'analyse de risque ou les systèmes d'information géographique.

### 3. Programme

L'organisation des enseignements est la suivante :

**de septembre 2010 à janvier 2011** : 6 semaines à l'ENVA (à Maisons-Alfort) suivies de 5 semaines au Cirad (à Montpellier), 2 semaines d'options (ENVA ou Cirad suivant l'option choisie), 1 semaine de révision et d'examen, 4 semaines de stage (y compris rédaction du rapport et soutenance).

Il peut être suivi en une seule année d'études, en deux, voire au maximum en trois.

## **6 modules obligatoires**

- Rappels informatiques et statistiques ; formation à Epi Info (1 semaine, Alfort)
- Rappels en épidémiologie (2 semaines, Alfort) ;
- Enquêtes en épidémiologie (méthodes, réalisation et analyse des résultats) (2 semaines, Alfort)
- Surveillance épidémiologique en santé publique (1 semaine, Alfort)
- Surveillance épidémiologique des maladies vectorielles et des maladies animales (4 semaines, Montpellier)
- Bases de données informatiques (1 semaine, Montpellier)

## **1 module optionnel à choisir parmi les 2 suivants :**

- Systèmes d'information géographique (2 semaines, Cirad)
- Analyse de risques (2 semaines, ENVA)

**4. Renseignements** : Avant tout contact, consulter le site qui fournit de nombreuses informations utiles : <http://aeema.vet-alfort.fr>

### **Plus particulièrement pour des informations pédagogiques :**

Pr Jean-Jacques **BENET** – Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Tel : +33 (0) 1 43 96 71 32 (LD : 70 08) ; fax +33 (0) 1 43 96 71 31 ;

e-mail : [jjbenet@vet-alfort.fr](mailto:jjbenet@vet-alfort.fr)

### **Plus particulièrement pour les questions relatives aux demandes de devis :**

Responsable Formation Enseignement en Elevage et Médecine Vétérinaire  
Tropicale Cirad ; tél : +33 (0) 4 67 59 39 02 ; fax + 33 (0) 4 67 59 37 97

Marie-Caroline **ESTIENNE** - e-mail : [marie-caroline.estienne@cirad.fr](mailto:marie-caroline.estienne@cirad.fr)

**5. Inscription** : Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme bac + 5 ou équivalent, ou pouvoir justifier d'une expérience professionnelle suffisante.

Les dossiers de candidature sont à télécharger à partir du site :

<http://aeema.vet-alfort.fr>

Ils peuvent être également demandés à l'ENVA – Unité Pédagogique des Maladies Contagieuses - 7, avenue du Général de Gaulle – 94704 Maisons-Alfort Cedex – France. Ils doivent être soigneusement remplis et retournés à la même adresse (ou par mél) avant le 15 juin 2011 accompagnés d'une lettre de motivation.

## **Coût de la formation :**

Inscription individuelle : 1 680 €

Régime étudiant : 1 280 €

Régime formation permanente : 4 958 €

## **6. Bourse**

Le Cirad n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Pour les candidats étrangers, l'admission au CES ne signifie aucunement qu'une bourse leur sera attribuée. Il convient donc que le candidat, sans attendre l'admission, présente lui-même, le plus tôt possible, une demande auprès :

- des autorités compétentes nationales en charge de l'élevage et/ou de l'octroi des bourses ;
- des Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France ;
- des ambassades d'autres pays ;
- d'organismes internationaux (FAO, PNUD, Union Européenne, AIEA, BID,...) ;
- de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.